

VIF

Inauguration du gymnase provisoire : un ouvrage très attendu

Dans la dernière semaine de décembre 2009, le gymnase municipal partait en fumée.

Cet incendie criminel détruisit entièrement l'infrastructure sportive.

Cet incendie a privé de salle durant plus de deux années les six-cents collégiens de Vif, les licenciés de très nombreuses associations sportives, et d'autres organisateurs d'événements sur la commune.

Le patrimoine de l'éducation renouvelé

Jeudi, le nouveau gymnase dit provisoire (en attendant la réalisation d'un second gymnase, lire par ailleurs), a été inauguré officiellement en fin de matinée par André Colomb-Bouvard, vice-président du conseil général chargé des collèges et équipements scolaires, Brigitte Périllié, vice-présidente chargée entre autres de l'enfance et de la famille, et Jean Mourey, maire de Vif.

Dans son intervention, André Colomb-Bouvard rappela notamment les efforts mis en commun durant de nombreux mois pour parvenir à résoudre les nombreuses difficultés ; il se félicita également que la mairie ait accepté de garder la maîtrise de l'ouvrage.

« Au cours de cette der-

nière décennie, poursuit-il, nous avons investi plus de 700 millions d'euros pour le renouvellement du patrimoine de l'éducation, puisque plus de 85 % des collèges ont été renouvelés, avec 95 collèges sur 97, qui ont fait l'objet de constructions, réhabilitations ou rénovations ».

Une "première" sur le secteur

Pour Brigitte Périllié, cet équipement est une « première sur notre secteur ».

Une "première" très attendue dont le coût se monte à 530 000 € HT, le conseil général ayant pris à sa charge 460 000 € HT.

Bernard LAROCHE



Le coût de ce gymnase s'élève à 530 000€ dont 460 000€ pris en charge par le Département.



Ce gymnase provisoire a été officiellement inauguré jeudi par Brigitte Périllié, vice-présidente chargée de l'enfance et de la famille, André Colomb-Bouvard, vice-président du conseil général chargé des collèges et équipements scolaires, et Jean Mourey, maire de Vif.

Les élus espèrent un second gymnase

Le maire Jean Mourey a évoqué, au cours de cette inauguration, le projet de second gymnase pour sa commune.

Il s'est adressé aux représentants du conseil général, espérant un soutien financier conséquent.

Le vice-président de l'assemblée départementale, André Colomb-Bouvard, concéda alors : « Nous allons prendre nos responsabilités, pour ce projet de futur gymnase définitif, et à ce jour, nous nous en tenons à la règle, à savoir, un financement de 50 % du coût

sur une base de 250 000 €. Le moment venu, nous verrons ce que nous pourrions faire... ».

Si subventions il y a, elles ne pourraient pas intervenir avant 2014, ce qui a rendu encore plus importante et positive l'inauguration de ce gymnase provisoire, qui, selon ses concepteurs et constructeurs, peut durer au moins une bonne dizaine d'années...

Cela permettra au moins d'attendre la réalisation concrète du second gymnase dans des conditions très correctes.